

Femmes en difficulté : Une décennie de changements pour les femmes sans-abri à long terme

INTRODUCTION

Depuis 1988, des changements majeurs se sont produits dans le profil des femmes sans-abri et des services offerts à celles-ci. Par exemple, de 1988 à 1996, la proportion de femmes sans-abri utilisant le système de centres d'hébergement d'urgence de Toronto est passé de 24 à 37 %. Aujourd'hui, moins de femmes sans-abri ont accès au logement subventionné qu'en 1988. Le nombre de femmes sans-abri a augmenté, alors que la capacité de les aider du logement social et des systèmes de services sociaux et de santé a diminué. Résultat, les plus vulnérables demeurent sans-abri pendant de plus longues périodes.

Les utilisateurs à long terme (ceux qui passent plus d'une année dans les centres) représentent 17 % de la clientèle des centres de Toronto, mais ils consomment 46 % des « nuitées » passées dans ces endroits. Plus de 40 % des utilisateurs à long terme des centres d'hébergement quittent un refuge pour s'installer dans un autre. Plus ils séjournent longtemps en centre d'hébergement, plus ils s'adaptent à la vie de sans-abri et à la vie dans les rues, et plus ils ont de la difficulté à s'établir de nouveau ou à faire partie d'un ménage stable.

Récemment, les femmes sans-abri depuis plus d'un an ont fait l'objet d'une étude à Toronto. L'étude s'est surtout fondée sur les observations de prestataires expérimentés de services d'hébergement. Dans le cadre de l'étude, on a demandé à ces derniers de décrire l'évolution de la population de femmes sans-abri qui utilisent les services des centres d'hébergement ainsi que l'évolution des services offerts depuis 1989.

MÉTHODE

L'étude s'est fondée sur ce qui suit :

- a) un examen de la recherche canadienne et américaine sur les femmes sans-abri à long terme, y compris des données non publiées d'une agence de Toronto;
- b) des entrevues avec plus de 30 employés et gestionnaires de première ligne qui fournissent de l'hébergement et des services aux femmes sans abri; et
- c) des entrevues avec 10 femmes ayant fréquenté des centres d'hébergement et utilisé leurs services pendant plus d'un an.

UNE INNOVATION : LE MODÈLE SAVARD

Les planificateurs du centre Savard, de Toronto, ont adopté un nouveau modèle de service en centre d'hébergement : une résidence de soins de relève. Le centre aide les femmes dont la situation de sans abri est chronique et qui évitent les centres traditionnels ou qui s'y voient refuser l'accès.

L'aménagement intérieur et les programmes du centre Savard sont ouverts et flexibles par rapport aux besoins et aux préférences des résidents. Le centre Savard a ouvert ses portes en janvier 1997. Il est conçu pour servir de centre d'hébergement d'urgence, de résidence ou de halte-accueil, ou de toute combinaison de ces trois formes de services.

Le centre Savard's a été rapidement rempli à capacité par 10 femmes qui s'y sont installées et ont commencé à l'utiliser surtout comme résidence. Trois renforcements ont été aménagés dans les murs d'une grande pièce à aire ouverte, chacun d'eux contenant un lit et de l'espace de rangement. Le centre offre une cuisine et une salle de bain communes. Le rapport employés-bénéficiaires est élevé; on compte deux employés en poste en tout temps.

Au cours des 18 premiers mois, le comportement, l'apparence, l'implication sociale, la santé et le bien-être des résidentes se sont améliorés graduellement. Quelques-unes des premières résidentes ont quitté le centre pour former leur propre ménage; deux sont retournées à la rue; et quelques-unes sont devenues un peu plus autonomes.

Le projet a franchi le stade expérimental. Il est clair qu'il répond à un besoin. Le personnel continue de trouver des façons de mieux servir les utilisatrices du centre. Les règles sont limitées au minimum et la tolérance est élevée à l'égard des comportements anormaux. Le personnel encourage les résidentes à faire appel aux représentants des services de santé et des autres services qui se rendent sur place.

PRINCIPALES CONSTATATIONS

- Plus le nombre de femmes sans-abri augmente et plus leur diversité s'accroît. L'augmentation des cas de maladie mentale grave et de consommation abusive d'alcool et de drogues, au cours des dix dernières années, constitue la principale préoccupation des prestataires de services.
 - Les centres d'hébergement et les services connexes se sont accrus et ont évolué de manière à offrir des séjours plus longs à davantage d'utilisateurs. Parallèlement, l'insuffisance de fonds a réduit les niveaux de services et le nombre d'employés. Les prestataires de services sont très stressés. Les utilisatrices rapportent qu'elles reçoivent moins de soutien individuel ou direct. L'augmentation du rapport employés-utilisatrices et le recrutement de personnel inexpérimenté ont entraîné une diminution du contrôle et des interventions des centres en matière de conflit et de violence.
 - L'application de normes à moindre coût, dans un contexte de gestion de crise, suscite des changements dans la conception et la prestation des services. Des installations d'abord vouées à remplir le rôle de refuges temporaires font maintenant partie intégrante du système. La tendance récente à aménager en toute hâte des installations minimales (comme la disposition de matelas ou de lits de camp sur le sol, dans de grands locaux pour hommes et femmes) compromet la sécurité des femmes et leur bien-être.
- Il y a dix ans, les femmes restées sans abri à long terme étaient habituellement des personnes isolées socialement ou des alcooliques relativement âgées. La toxicomanie est maintenant un problème beaucoup plus sérieux. La consommation de crack, surtout chez les jeunes femmes, est plus répandue. La détérioration physique et mentale causée par le crack et les nouveaux dérivés de la cocaïne est beaucoup plus rapide comparativement aux drogues en usage il y a dix ans. Il existe maintenant des listes d'attente pour tous les programmes de traitement de la toxicomanie.
 - La violence sexuelle est répandue. La quasi-totalité des 10 femmes sans-abri interrogées ont rapporté que les abus physiques ou sexuels subis pendant leur enfance les avaient incitées à quitter la maison pendant leur jeunesse. Les problèmes de sécurité personnelle se sont intensifiés au cours des 10 dernières années en raison de l'augmentation de la violence dans les rues et de l'utilisation d'armes. Chaque femme rapporte au moins un incident sérieux et violent depuis qu'elle est sans-abri. Plus de la moitié ont rapporté avoir fait l'objet d'agressions récemment.
 - Les femmes qui sont sans-abri depuis longtemps ont signalé qu'elles éprouvaient des problèmes physiques et mentaux graves. Elles ont mentionné l'existence d'obstacles importants pour l'obtention de soins de santé et des expériences inégales avec les hôpitaux et les établissements de santé. Les services d'extension en matière de santé ont amélioré l'accès aux travailleurs de la santé par la modification des points de service, ce qui constitue un changement important.
 - La conception des nouveaux modèles de centres d'hébergement d'urgence ne tient habituellement pas compte des besoins des femmes qui sont sans-abri depuis longtemps. Les centres sont conçus pour de grands nombres de sans-abri faisant partie de la moyenne. Les femmes sans-abri à long terme tendent à éviter les installations de type centre d'hébergement ou halte-accueil, qui ne prévoient pas de place pour les femmes dont les besoins en services sont élevés. Cependant, différents services sont conçus pour mieux servir les sous-groupes — comme les femmes sans-abri à long terme — de la population des sans-abri en général. Quelques organismes ont aménagé des centres pour répondre aux besoins de cette clientèle. Des services d'extension ont été mis en œuvre pour relier les femmes dont le statut de sans-abri est chronique aux centres et aux autres services appropriés.

On reconnaît maintenant qu'il y a des femmes dont le statut de sans abri est chronique. Il y a dix ans, seuls les travailleurs de première ligne le savaient; les bureaucrates n'en étaient pas convaincus. Il y a dix ans, la plupart des centres d'hébergement imposaient une limite de deux semaines, et les femmes faisaient du sur place. La municipalité a fait beaucoup de chemin — elle reconnaît maintenant le problème.

Un prestataire de services

CONCLUSIONS

Qu'est-ce qui a changé au cours des dix dernières années? La portée et l'intensité de l'itinérance ont augmenté. Par conséquent, le système de centres d'hébergement d'urgence et les services connexes se sont élargis et adaptés afin de servir davantage de sans-abri. L'expansion et l'adaptation sont conçues en fonction d'une population qui est généralement homogène. Or, la population de sans-abri est variée. Les centres d'hébergement d'urgence se sont pas adaptés aux quelques utilisateurs qui en ont besoin pour de longues périodes ou de façon intermittente.

Les prestataires de services font la distinction entre les utilisateurs temporaires et les utilisateurs à long terme. La plupart des femmes et des familles sont des utilisateurs de type *temporaire*. Elles restent dans le système pendant moins d'un an et n'y retournent jamais. Confrontées à une crise à court terme, elles ont besoin d'une aide limitée. Dans ces cas, la fourniture de logements abordables et sécuritaires est la principale façon de prévenir et de régler le problème des sans-abri.

Les femmes sans-abri à long terme sont susceptibles d'éprouver des problèmes de santé mentale. Elles peuvent être réparties en deux sous-groupes.

Je commettais un crime simplement pour aller passer l'hiver en prison, au chaud. Ou bien, je me faisais admettre dans un centre de désintoxication parce qu'il s'agissait d'un endroit chaud et sûr, que je ne voulais plus rester dans la rue et que les centres étaient pleins.

(Une femme sans-abri)

Les femmes sans-abri de façon épisodique sont susceptibles d'éprouver des problèmes de toxicomanie sérieux et d'être aux prises avec le système de justice pénal. Elles tendent à passer d'une institution à l'autre (elles se déplacent entre les centres d'hébergement, les prisons et les hôpitaux). Elles sont généralement jeunes et communiquent assez facilement, et elles nécessiteront habituellement des programmes de traitement en établissement ou des logements temporaires avant de passer à des options de logement permanentes.

Les femmes sans-abri de façon chronique sont souvent d'âge moyen. Leur comportement est plus stable mais elles sont plus méfiantes et communiquent moins facilement. Elles sont susceptibles d'avoir besoin de logements à long terme en milieu de soutien.

Il existe suffisamment de recherches sur les facteurs de risque élevé des sans-abri pour mettre en place un système de tri. Ce système empêcherait le transfert des personnes vulnérables des institutions (comme les hôpitaux et les prisons) aux centres d'hébergement, en plus de permettre de les aiguiller ailleurs lorsqu'elles s'y présentent. Les personnes à haut risque disposeraient d'un choix d'options de logement en milieu de soutien. Il faudrait offrir de l'aide aux toxicomanes graves, dans des établissements de réduction des méfaits et de traitement à demeure, ainsi qu'un suivi comprenant des options de logement en milieu de soutien.

Pratiquement toutes les femmes sans-abri à long terme ont connu des abus ou l'éclatement familial. Elles sont hautement susceptibles d'être de nouveau des victimes. La conception et la gestion des centres d'hébergement et des logements doivent faire de la sécurité personnelle et de l'intimité une priorité.

Trop peu de centres d'hébergement et de services de logement abordent la problématique homme-femme. Il faut plus d'options de logement et davantage de services traitant séparément les deux sexes et tenant compte des différences culturelles (particulièrement dans le cas des femmes autochtones).

Il faudrait aménager de nouveaux modèles de service, comme des centres de soins de relève à faible demande. Il faudrait évaluer l'efficacité de ces modèles pour ce qui est de fournir de l'hébergement et d'améliorer la santé ainsi que le bien-être des femmes sans abri de façon chronique. Le succès dépend de la mise en oeuvre d'options de logement en milieu de soutien qui correspondent aux divers besoins et préférences des femmes.

Dans la région de Toronto, il manque de logement en milieu de soutien. Cette pénurie limite l'efficacité potentielle de tout service d'hébergement destiné aux individus et aux familles ayant des besoins multiples.

Directeur de projet à la SCHL : Brenda Baxter

Rapport de recherche : *Femmes en difficulté : Une décennie de changements pour les femmes sans-abri à long terme*

Consultants de recherche : Sylvia Novac, Joyce Brown et Gloria Gallant

Ce projet a été réalisé grâce à une subvention accordée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement dans le cadre du Programme de subventions de recherche (dossier SCHL 6585-N027). Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement le point de vue officiel de la Société.

Recherche sur le logement à la SCHL

Aux termes de la partie IX de la *Loi nationale sur l'habitation*, le gouvernement du Canada verse des fonds à la SCHL afin de lui permettre de faire de la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et d'en publier et d'en diffuser les résultats.

Le présent feuillet documentaire fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée du programme de recherche de la SCHL.

Pour consulter d'autres feuillets *Le Point en recherche* et pour prendre connaissance d'un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web au

www.schl.ca

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7
Téléphone : 1-800-668-2642
Télécopieur : 1-800-245-9274

©2000, Société canadienne d'hypothèques et de logement
Imprimé au Canada
Réalisation : SCHL
Révision : 2007

15-02-07

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.